



ANNE-LAURENCE PETEL

Députée des Bouches-du-Rhône



GILBERT-LUC DEVINAZ

Sénateur du Rhône

Madame Catherine COLONNA

Ministre de l'Europe et
des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75700 Paris SP 07

Paris, le 18 juillet 2023

Ref. 202307-002 ALP / SW

Objet : ouverture d'une représentation consulaire française dans le Syunik (Arménie)

Madame la ministre,

Situé à l'extrême-sud du territoire de la République d'Arménie, le *marz* du Syunik est une région montagneuse parmi les moins densément peuplées d'Arménie.

Malgré son isolement géographique, cette région de 4500 km² – la superficie d'un département français – occupe pourtant une place centrale dans les enjeux géopolitiques du Caucase du Sud.

D'abord, en raison de la richesse en minerais de son sous-sol, dont l'exploitation constitue un pan essentiel de l'économie arménienne.

Ensuite, parce que cette région, même si elle n'est reliée à Erevan que par une unique route de montagne, constitue un corridor indispensable pour offrir un débouché vers le sud à l'Arménie, via la frontière avec l'Iran. Longue de seulement 35 km, cette frontière est pourtant vitale pour l'Arménie. A l'automne 2020, elle est d'ailleurs la seule à être restée ouverte pendant la guerre des quarante-quatre jours, préservant l'Arménie d'une complète asphyxie.

Enfin, car le Syunik est particulièrement convoité par le régime azerbaïdjanais, désireux de réaliser la jonction entre la République d'Azerbaïdjan et son exclave du Nakhitchevan, ambition qui s'inscrit dans un projet panturc plus vaste, visant à relier les populations turcophones du Bosphore à la Caspienne.

Dans ce contexte, alors que le déséquilibre militaire va chaque jour croissant en faveur de l'Azerbaïdjan, une initiative militaire azerbaïdjanaise pourrait avoir des conséquences funestes.

Pour faire face à cette menace, l'Arménie compte peu d'alliés. Parmi eux, la France fait partie des Etats les plus engagés pour garantir l'intégrité territoriale de la République d'Arménie et la sécurité des populations arméniennes.

Aussi, nous croyons nécessaire que la France puisse faire un pas de plus pour la préservation de l'intégrité territoriale de l'Arménie, en ouvrant une représentation consulaire dans le Syunik, dans la capitale régionale Kapan ou dans la ville de Goris, comme d'autres pays l'ont déjà fait.

Ce serait là un geste fort en faveur de la stabilité de la région, et un poste avancé précieux pour le développement des coopérations entre la France et l'Arménie.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête, essentielle pour la République d'Arménie.

Nous vous prions de croire, Madame la ministre, en l'assurance de notre haute considération.



Anne-Laurence PETEL
Présidente du groupe d'amitié
France-Arménie à l'Assemblée nationale



Gilbert-Luc DEVINAZ
Président du groupe d'amitié
France-Arménie au Sénat